



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 70231

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la suppression, pour l'année 2010, de 11 postes dans les services du Trésor public du département de La Réunion. Cette décision a provoqué une vive émotion chez les personnels du Trésor public de La Réunion et a même occasionné un mouvement de grève très suivi au mois de décembre dernier. Les représentants syndicaux dénoncent cette décision qui risque de nuire à la bonne qualité du service alors même que les services des impôts et du Trésor public à La Réunion fonctionnent d'ores et déjà à flux tendu en raison notamment d'un sous-effectif chronique. Les conséquences de cette situation sont largement ressenties par les usagers. Ces derniers doivent supporter de longues files d'attente pour pouvoir rencontrer des fonctionnaires dans les différents points d'accueil. Les missions de conseil sont de plus en plus souvent impactées par la dure réalité de la situation. Supprimer des postes dans ces services, pour des raisons purement idéologiques, revient à contribuer à la dégradation de la qualité du service public alors même qu'en raison de la crise économique et sociale qui plonge de nombreux foyers dans des situations dramatiques, les besoins dans le domaine de l'accueil et des conseils fiscaux sont plus élevés. Par ailleurs, il est fort à craindre que l'effort de productivité demandé aux agents ne dégrade leurs conditions de travail. Aussi, il lui demande s'il entend revenir sur cette décision de suppression de postes dans les services du Trésor public à La Réunion.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70231

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 976

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)